

**Communiqué de presse, 29 novembre 2021**

## **Swiss Central City Real Estate Fund – Demande de cotation à la SIX Swiss Exchange approuvée**

**La direction du fonds Nova Property Fund Management AG peut faire coter le Swiss Central City Real Estate Fund à la SIX Swiss Exchange. La demande de cotation correspondante a été approuvée par SIX Exchange Regulation.**

Le premier jour de négoce du Swiss Central City Real Estate Fund à la SIX Swiss Exchange est prévu, comme déjà annoncé, le 13 décembre 2021. L'approbation de la demande de cotation par SIX Exchange Regulation est une nouvelle étape importante vers la cotation en bourse. Avec la cotation à la SIX, le fonds devrait également être inclus dans les indices "SXI Real Estate Broad" et "SXI Real Estate Funds Broad".

La direction du fonds continuera à développer de manière ciblée et prudente le portefeuille immobilier existant d'une valeur marchande de plus de CHF 400 millions. Pour l'exercice 2021, la direction du fonds prévoit de distribuer CHF 2.50 par part de fonds. L'extension continue du portefeuille immobilier et l'achèvement de nouveaux projets devraient permettre d'augmenter encore la distribution dans les prochaines années.

### **Portrait du fonds**

Le Swiss Central City Real Estate Fund vise à générer des rendements stables et appropriés en constituant un portefeuille immobilier dans des emplacements centraux attrayants. Par conséquent, la direction du fonds Swiss Central City Real Estate Fund investit la fortune du fonds dans des biens immobiliers situés dans des lieux centraux de toute la Suisse et présentant un potentiel économique durable.

Le fonds est actuellement négocié hors bourse par la Banque J. Safra Sarasin SA, qui continuera à assurer la tenue du marché active des parts du fonds après la cotation.

### **Contacts:**

Marcel Schneider  
CEO

[marcel.schneider@novaproperty.ch](mailto:marcel.schneider@novaproperty.ch)

Roger Bosshard  
CFO

[roger.bosshard@novaproperty.ch](mailto:roger.bosshard@novaproperty.ch)

### **Nova Property Fund Management AG**

Feldeggstrasse 26  
8008 Zurich  
+41 (0)44 276 40 40  
[info@novaproperty.ch](mailto:info@novaproperty.ch)  
[www.novaproperty.ch](http://www.novaproperty.ch)

### **Swiss Central City Real Estate Fund**

Le Swiss Central City Real Estate Fund investit dans des biens immobiliers situés à des emplacements de premier ordre dans les grands centres économiques. Les critères clés sont la centralité de la propriété, une bonne accessibilité, un cash-flow stable et un profil de produit adapté aux besoins des locataires.

Numéro de valeur 44414255 ; ISIN CH0444142555 ; Symbole CITYRES

### **Nova Property Fund Management AG**

Nova Property Fund Management AG a été approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en tant que direction de fonds domiciliée à Zurich le 5 novembre 2018 et est active dans le domaine des fonds depuis cette date. Cela comprend l'établissement, la gestion et l'administration de placement collectif de capitaux de droit suisse ainsi que la distribution des fonds gérés par la société elle-même. En outre, la société est active dans le domaine du conseil en placement pour les sociétés de placement immobilier et les fondations de placement spécialisées dans l'immobilier.

### **Clause de non-responsabilité**

Le présent communiqué de presse ne constitue ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (LFS), ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour l'investisseur au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de rachat de parts de fonds ou d'achat ou de vente d'autres instruments ou services financiers, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Veuillez noter que les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures. Les décisions d'achat ou de souscription de nouvelles parts du Swiss Central City Real Estate Fund doivent être prises exclusivement sur la base du prospectus ou du contrat de fonds (les deux sont en Allemand) correspondant, qui peut être commandé gratuitement auprès de la direction du fonds.

Jusqu'à la date de cotation du Fonds à la SIX Swiss Exchange, ce communiqué de presse s'adresse **exclusivement aux investisseurs qualifiés** au sens de l'art. 10, al. 3 et al. 3ter de la loi suisse sur les placements collectifs de capitaux et est uniquement destiné au territoire de la Suisse.